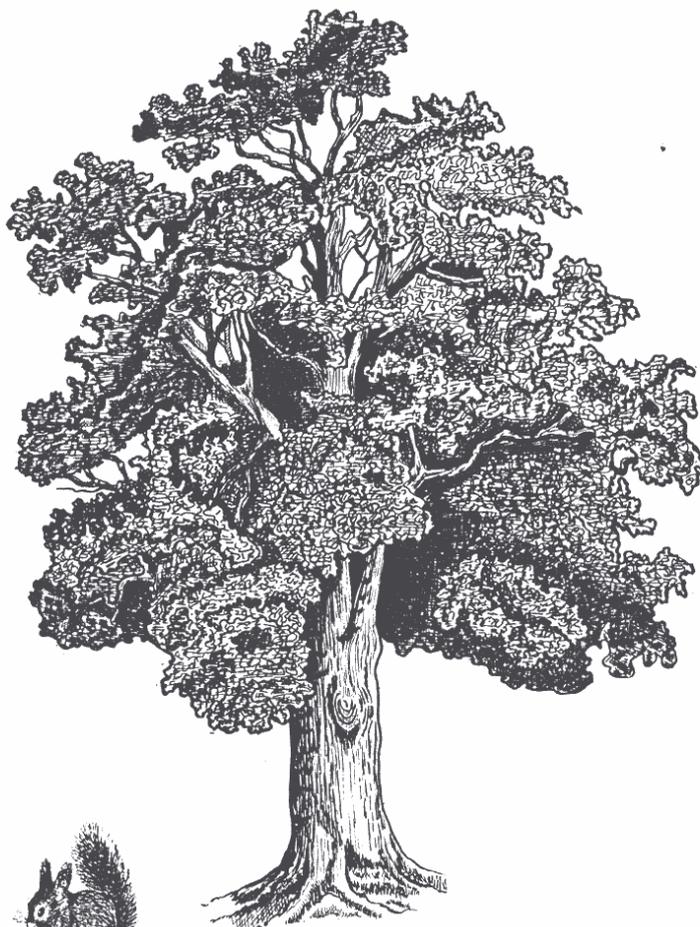


LE CHÊNE



Décembre 2003

Les archives de l'Office National des Forêts sont-elles si mal tenues que l'actuel directeur général n'ait pas connaissance des décisions dont son prédécesseur a fait part en 1997 à Monsieur Jacques Baumel, ancien ministre, député-maire de Rueil-Malmaison ? Ou bien la nouvelle organisation de l'ONF fait-elle que ce directeur général ignore ce que font les directeurs des unités territoriales ? Ou bien n'a-t-il aucun pouvoir sur eux ? Ou bien serait-ce que l'ONF, sous couvert de l'annonce d'une évolution intelligente à laquelle on voulait croire, poursuit imperturbablement son exploitation productiviste ? Toutes ces hypothèses viennent à l'esprit à propos de ce qui se passe en forêt de la Malmaison (...)

Combat Nature No 143 - Novembre 2003

Les Amis du Bois de Saint Cucufa viennent de tirer le signal d'alarme en apprenant que l'Office National des Forêts avait programmé l'abattage de 235 chênes et 85 châtaigniers dans 6 parcelles de la forêt (...)

Le Parisien des Hauts-de-Seine du 28 octobre 2003



Monsieur le Président
B. de Groussay
Saint-Cucufa
14 rue de Champigny
92500 RUEIL-MALMAISON

Objet : Suivi de régénération
forêt domaniale de La Malmaison.

Monsieur le Président,

Suite à notre rencontre du 15 Juin dernier
je vous confirme que des arbres ont été
marqués pour être exploités dans 6 parcelles
en cours de régénération naturelle.

La répartition (cf plan ci-joint) est la suivante :

- Parcelle 12 - 1,7 ha - 32 chênes - 50 châtaigniers.
- Parcelle 14 - 2,3 ha - 97 chênes - 35 châtaigniers.
- Parcelle 25 - 2,6 ha - 20 chênes.
- Parcelle 27 - 2,1 ha - 40 chênes.
- Parcelle 32 - 2,9 ha - 25 chênes.
- Parcelle 34 - 1,5 ha - 21 chênes.

Pour maintenir la perspective paysagère
beaucoup d'arbres n'ont pas été marqués, notamment
le long des allées et sentiers.

L'exploitation sera organisée progressivement,
parcelles par parcelles, dans une courte durée.
Chaque phase (abattage, façonnage, débordage, débranchage
et remise en bon état des lieux) sera enchaînée
sans interruption dans un cadre contractuel avec
en exploitant. La 1ère intervention est prévue l'hiver prochain.

Veuillez agréer Monsieur le Président l'assurance
de mes sentiments respectueux.

Nouveau saccage en perspective à Saint Cucufa !

Sommes-nous revenus à cette folle époque où l'ONF, se considérant comme le propriétaire de notre forêt et semblant oublier qu'il n'en était que le gestionnaire, imposait ses méthodes brutales et son autorité souveraine, son objectif prioritaire et mercantile étant la production de bois?

En 1997, sous la contrainte des associations de défense de l'environnement scandalisées par cette gestion inadaptée aux 201 ha de Saint Cucufa, le Directeur Général de l'ONF, M. Jean-François Carrez, décide de réviser de façon anticipée l'aménagement forestier en vigueur (1984/2008) et d'y mettre fin en 1999.

Le nouvel aménagement, (1999/2019) prévoit entre autre <<de conduire les peuplements à un âge supérieur à leur âge d'exploitabilité : chênes 280 ans, Châtaigniers 180 ans, hêtres 160 ans. >>

Dans un courrier adressé à M. Jacques Baumel en janvier 1997, M. Jean-François Carrez promettait :

(...) Dans la pratique, pour mieux mettre en valeur la beauté des vieux arbres, nous allons multiplier les parcelles dans lesquelles seront laissés en place les plus beaux chênes, capables de vivre plus de trois ou quatre cents ans, âge rarement atteint dans la forêt actuelle. (...) Très concrètement, nous limiterons l'exploitation à 25 arbres dans la coupe marquée dans les parcelles 25,27,32,37, les chênes restant sur pied étant destinés à demeurer en place 100, 200 ans voire plus sauf accident. (...)

Les responsables d'aujourd'hui, faisant fi des directives du nouvel aménagement, et des promesses de ses prédécesseurs, décident d'exploiter 106 des chênes restant sur pied dans ces 4 parcelles.

Sans concertation avec les élus des Municipalités riveraines et les Associations de défense de l'environnement, sous le fallacieux prétexte d'une régénération devenue soudain impérative, l'ONF s'apprête à transformer à nouveau les 201 hectares de Saint Cucufa en usine à bois en supprimant au total 235 chênes parfaitement sains et 85 châtaigniers !

Après la tempête de décembre 1999 au cours de laquelle 12000 arbres ont été abattus, cette brutale intervention des responsables de la gestion patrimoniale dépendant de l'Agence Interdépartementale des Yvelines et des Hauts-de-Seine, démontre, s'il le fallait encore, que l'ONF malgré ses engagements continue à gérer Saint Cucufa comme une forêt de production.

Comment M. de Groulard, responsable des martelages, ose-t-il affirmer que << la mission prioritaire de l'ONF pour la forêt de la Malmaison est l'accueil et le maintien des paysages >> ?

Comment peut-il croire nous rassurer et nous convaincre en promettant que << les forestiers chargés des travaux seront choisis et surveillés >> ?

Le seront-ils mieux que lors des coupes dans la parcelle 67 où, en décembre 2000, 148 châtaigniers avaient été abattus "par erreur" ? 4000 m2 avaient alors été rasés là où 1500 m2 étaient suffisants pour l'implantation du puits de secours du Bois de l'Etat !

M. de Groulard nous assure encore que les coupes << se feront avec un minimum de dégâts aux jeunes sujets >> ! Dans quel état sera le sous-bois dans ces 6 parcelles après le passage des bûcherons et des engins de débardage qui sortiront les énormes grumes de ces arbres centenaires et les restes de leurs houppiers ?

Il n'est pas besoin d'être expert en sylviculture pour imaginer ce qui restera sous ces arbres des semis censés assurer la pérennité, et notamment dans la parcelle 14 de 2,3 ha où 97 chênes et 35 châtaigniers vont être abattus.

Outre les cicatrices que laisseront ces coupes dans le paysage et la destruction de la faune et de la flore présentes, attendons nous à revoir ces chemins défoncés par les tracteurs qui s'enlisent dans les ornières creusées à travers le sous-bois.

Ce spectacle, nous le connaissons, nous ne l'avons hélas que trop vu au cours des 10 années qu'existe notre association. Nous pensons qu'avec le nouvel aménagement nous en serions à l'abri. Ce saccage annoncé nous prouve plus que jamais qu'avec l'ONF il y a un monde entre ses engagements et la réalité de ses pratiques sur le terrain !

Nos démarches :

Le 27 mai, nous écrivons à M. Jacques Baumel et à M. Jacques Gautier maire de Garches, les informant que des arbres avaient été martelés dans les parcelles 12 et 14, le long du parcours sportif.

Ce même jour, nous adressons également un courrier à M. François Virely Directeur d'Agence à l'ONF, lui rappelant ce qui avait été convenu avec l'ancien Directeur en 1997.

Le 16 juin, nous rencontrons en forêt M. de Groulard, responsable de la gestion patrimoniale à l'ONF et adjoint à M. Virely, qui nous fera parvenir la liste des coupes programmées.

Le 22 juillet, M. Virely nous informe: (...) Nous allons poursuivre au cours des prochaines semaines nos actions de concertation du projet d'abattage. Nous ne manquerons pas de vous associer à ces réflexions.(..)

Le 18 août, M. Baumel nous répond : (...) Je suis également d'avis qu'il y a lieu de tempérer l'ardeur des bûcherons si l'on veut garder à nos portes une forêt digne de ce nom. C'est dans ce sens que je vais écrire au Directeur de l'ONF pour obtenir que ces méthodes soient reconsidérées. (...)

Le 4 septembre, nous avons rendez-vous à l'Hôtel de Ville de Garches avec M. Gautier qui fera parvenir une lettre à M. Virely : (...) Il me semble que tout projet d'abattage devrait faire l'objet d'une véritable concertation afin de voir ensemble **comment sauvegarder les bois de St Cucufa dans la durée, sans les défigurer au présent**(...)

Le 15 octobre, nous rencontrons, près des parcelles 12 et 14, M. de Groulard, en présence de M. Gautier, M. Didrit adjoint de M. Baumel, M. Sallais Directeur des services techniques de Garches, et M. Le Provot Directeur de l'environnement de Rueil.

M. de Groulard a basé l'essentiel de ses explications sur << l'obligation d'assurer la pérennité de la forêt >>.

M. Gautier lui propose de nous << montrer son savoir faire >> en se bornant à ne traiter pour l'instant qu'une ou deux parcelles << afin que nous puissions juger du résultat >>.

Il propose également que nous choissions un ou deux arbres que nous aimerions conserver.

Il est convenu que les parcelles 32 et 37 seront exploitées en premier en décembre 2003 ou en janvier 2004. L'ONF << admet que l'Association visite les arbres désignés à l'abattage et fasse une proposition justifiée de démarquage d'un ou deux arbres >>

Le 20 octobre, nous nous rendons dans la parcelle 32 où nous choisissons trois chênes, et dans la 37 où nous en choisissons cinq. Ces huit arbres sont marqués à la peinture blanche, au droit des martelages de l'ONF, sur le tronc et au pied.

Le 31 octobre, nous écrivons à M. Gautier, à M. Didrit avec copie à M. Baumel, et à M. de Groulard pour les informer de cette action, en spécifiant : << Toutefois, si ces arbres étaient épargnés, ce geste ne constituerait pas un aval de l'Association aux coupes draconiennes envisagées. Nous demandons que le gestionnaire reconsidère ce projet d'exploitation plus mercantile que nécessaire à la forêt >>

Le 18 novembre, nous retournons dans les parcelles 32 et 37 avec M. Didrit, désireux de mieux appréhender les problèmes soulevés par ces coupes. Nous lui montrons également la parcelle 43 qui avait été "régénérée" en 1993 et où tous les arbres de haute futaie avaient été éradiqués. Dix ans après, cet exemple de la gestion de l'ONF est un fourré quasi impénétrable où se développent ronciers, fougères et bruyères. Cette parcelle abrite sans nul doute aujourd'hui une vie nouvelle, tant faunistique que floristique, mais pourquoi ne pas y avoir laissé quelques respectables centenaires qui enrichiraient ce triste paysage ?



Le "martelage", photo ci-contre, indique que cet arbre sera abattu. L'écorce est localement enlevée et les initiales A F (Administration Forestière) poinçonnées sur l'aubier.

Nos moyens médiatiques:

Nous avons fait paraître un article dénonçant ce saccage annoncé dans "Le Parisien des Hauts-de-Seine" du 28 octobre, et un autre dans "Combat Nature" No 143 de novembre.

Nous avons demandé aux services de communication de Rueil et de Garches, de bien vouloir insérer, dans leur bulletin municipal, quelques lignes éclairant leurs lecteurs sur cette nouvelle atteinte de l'ONF à l'intégrité de Saint Cucufa.

Des explications détaillées ont été également publiées sur notre site Internet: <http://perso.wanadoo.fr/absc>
Vous pouvez aussi nous contacter par E.mail : absc.@ifrance.com

Les responsables ONF :

François Virely Tél. 01 30 84 11 40
Bruno de Groulard Tél. 01 34 83 01 63
Gaël Legougec Tél. 01 47 32 34 35

Nous vous adressons nos meilleurs voeux pour 2004 et vous remercions de penser à renouveler votre adhésion: (chèque de 10 Euros à l'ordre des ABSC, 17 rue du Champrier 92500 Rueil-Malmaison)